

L'info-Fassett

Juillet 2023



RAPPORT DU MAIRE JUIN 2023 MUNICIPALITÉ DE FASSETT EXERCICE FINANCIER 2022

En conformité de l'article 176.2.2 du code municipal, voici les faits saillants de la situation financière de la municipalité suite à l'audit réalisé par le vérificateur général Raymond Chabot Grant Thornton pour l'année se terminant le 31 décembre 2022. La firme de vérificateur Raymond Chabot Grant Thornton en la personne de Monsieur Michel St-Arnaud, a présenté aux membres du Conseil, les états financiers de la municipalité. C'est lors de la séance du Conseil municipal extraordinaire du 22 mars 2023 que ceux-ci ont été adoptés. Selon l'analyse de la firme, la situation financière de la municipalité est en bonne santé.

Faits saillants des états financiers

	Revenus			Dépenses	
	Budget planifié 2022	Budget réalisé 2022		Budget planifié 2022	Budget réalisé 2022
Taxes	732 863\$	765 157\$	Administration générale	234 513\$	209 645\$
Transferts	41 559\$	43 739\$	Sécurité publique	147 131\$	124 288\$
Services rendus	85 680\$	92 843\$	Transport	109 544\$	188 386\$
Imposition de droits;	34 150\$	52 897\$	Hygiène du milieu	215 252\$	368 561\$
Autres revenus d'intérêts	0\$	0\$	Aménagement, urbanisme et développement	43 029\$	37 728\$
Autres revenus	252\$	15 873\$	Loisirs et culture	54 555\$	58 908\$
			Frais de financement	20 506\$	29 852\$
Total	894 504\$	970 509\$	Total	824 530\$	1 017 368\$
Transferts Subv. (Incluant amort.)	0\$	214 168\$	Excédent		<u>167 309\$</u>
TOTAL	894 504\$	1 184 677\$	Déficit fiscal (après amort.)		(46 859\$)

L'exercice financier au 31 décembre 2022 s'est donc soldé par un excédent de 167 309\$, si on compare les dépenses aux revenus. Cependant, après ajustement comptable la municipalité génère un déficit fiscal de (46 859\$), relié à l'application des amortissements. Encore en 2022, par un contrôle serré et rigoureux des dépenses, la municipalité bénéficie d'une bonne santé financière et notre taux d'endettement reste bas et diminue d'année en année. Cette situation nous permet d'avoir une marge de manœuvre confortable pour réaliser des réserves et des investissements dans le secteur du développement économique et de l'environnement.

Principaux constats du rapport :

- Les revenus de taxes sont un peu plus élevés de ce qui avait été budgétés pour l'année 2022,
- Les revenus de service rendus sont similaires à ce qui avait été planifiés,
- Les droits de mutation ont été plus importants en 2022 de ce qui avait été budgétés,
- Les dépenses en administration générale ont été à la même hauteur de ce qui avait été planifiées,
- On observe une diminution des dépenses pour les matières résiduelles puisque la collecte des déchets est sous contractée,
- À la fin de l'année 2022, l'endettement total net à long terme pour la municipalité est de 865 292\$.

Finalement, la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton a émis un audit de vérification annuelle sans aucune réserve. De ce fait, aucune anomalie comptable n'a été décelée lors de l'audit.



COMITÉ DE CITOYENS RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Les membres du Comité de citoyens recherchent de 5 à 7 bénévoles pour la planification et l'organisation de la Fête de la famille qui se déroulera **samedi le 26 Août** prochain au parc municipal.

SVP Contactez Sylvie Gougeon au 819 360-2582

MERCI POUR VOTRE IMPLICATION !



Reconnaissance de la persévérance scolaire de tous les étudiants de la communauté de Fassett

Pour une deuxième année consécutive, le Conseil municipal organise une activité de la reconnaissance de la persévérance scolaire de **tous les étudiants de la communauté de Fassett**. L'activité se déroulera dans le cadre de la Fête de la famille le 26 août prochain en après-midi.

Tous les étudiants doivent s'inscrire en complétant le formulaire relié au CODE QR ci-présent ou encore sur le lien suivant : https://bit.ly/FASSET_MERITAS que vous pourrez retrouver aussi sur le site de la municipalité. Soyez présents ! Cadeaux et surprises seront au rendez-vous...



La période d'inscriptions est jusqu'au 13 août 2023. Alors vite !!! Inscris-toi ou demande à tes parents de t'inscrire !

Il n'y a pas que vos élus qui accordent une importance à vos efforts et à vos réalisations scolaires, vos députés Mathieu Lacombe, Stéphane Lauzon ainsi que le Centre de services scolaire Cœur des Vallées se joignent à nous pour vous exprimer toutes leurs reconnaissances et leur fierté des efforts que vous avez réalisés au cours de la dernière année. Les membres du Conseil municipal tiennent à les remercier chaleureusement.



AVIS DE CONFORMITÉ



Municipalité régionale de comté de Papineau

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Règlement de concordance numéro 2023-16
édicant le règlement de zonage
Municipalité de Fassett

Je, soussignée, Roxanne Lauzon, greffière-trésorière, directrice générale, dépose et dit que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de Papineau a approuvé, par la résolution numéro 2023-06-139, le règlement de concordance numéro 2023-16 édicant le règlement de zonage numéro 2023-16 de la Municipalité de Fassett.

Et qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, j'atteste, en date de ce jour, que le susdit règlement, est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé, règlement numéro 159-2017, et aux dispositions de son document complémentaire.

En foi de quoi, je donne ce certificat de conformité à Papineauville, ce 22^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-trois.

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière, directrice générale

266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0 • tél. : (819) 427-6243 / téléc. : (819) 427-6318 • Courriel : info@mrcc-papineau.com

BRIC À BRAC

La municipalité désire se départir de sa Cabane à pêche. Pour ceux et celles intéressés(es) la mise de départ est de 500\$. Pour faire votre mise, contacter Cindy au bureau municipal au 819-423-6943 poste 1.



COMPOSTEURS DOMESTIQUES

Il nous reste quelques composteurs domestiques au garage municipal. Pour les citoyens ne l'ayant pas encore reçu, merci de nous contacter au bureau municipal au 819-423-6943. De plus, les bacs à compost de comptoir sont disponibles au bureau.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : 2 AOÛT 19h30

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com



MUNICIPALITÉ DE FASSETT